

Programme d'histoire-géographie adaptés à la Polynésie française, classe de terminale baccalauréat professionnel.

Les adaptations apparaissent en caractère soulignés (pages 4, 5 et 6)

Programme d'histoire : La France, l'Europe et le monde depuis 1945

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Depuis 1945, le jeu des **puissances*** domine les relations internationales. D'abord organisé autour des États-Unis et de l'URSS, le monde connaît l'émergence de nouveaux États issus de la **décolonisation*** et du **non-alignement**, et l'affirmation de nouvelles organisations régionales : la guerre froide n'empêche pas une certaine multipolarité.

- De 1947 à 1991, la **guerre froide*** se caractérise par un affrontement Est-Ouest organisé autour de deux **superpuissances*** et de deux idéologies dans un contexte d'« équilibre de la terreur » par **l'arme nucléaire***. Les relations entre les deux puissances dominantes sont caractérisées par des crises et des conflits (dont des guerres par États interposés qui peuvent être meurtrières et coûteuses). La période de la guerre froide est marquée par un développement important de la **propagande*** et par la menace de l'affrontement nucléaire. Le conflit paralyse partiellement le fonctionnement de l'**Organisation des nations unies (ONU)***.

- Dans ce contexte, se structurent et s'affirment des **organisations régionales***. L'Europe de l'Ouest est partie prenante de l'Alliance atlantique dont l'organisation militaire, l'OTAN, assure depuis 1949 sa sécurité. Après les débuts de la coopération économique (CECA, 1951) et l'échec de la fondation d'une armée européenne (CED, 1954), six pays choisissent d'accroître leurs échanges économiques et de collaborer dans le domaine de l'énergie en fondant la **Communauté économique européenne*(1957)**.

- Dans les années 1950 et 1960, de nouveaux États émergent en lien avec le processus de **décolonisation** et plusieurs pays s'efforcent de définir une troisième voie, « **le non-alignement** ». Charles de Gaulle ne parvient pas à convaincre ses partenaires d'accroître la coopération entre États membres de la Communauté économique européenne pour aboutir à une diplomatie indépendante (échec du plan Fouchet, 1961-1962), mais il donne un tour solennel à la réconciliation franco-allemande (Traité de l'Élysée, 1963).

- Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les droits de l'Homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

- Avec la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'Union soviétique, la puissance hégémonique des États-Unis paraît d'abord incontestable, alimentant l'illusion d'une domination sans partage. Mais dès les années 1990, de nouvelles formes de conflit se font jour et des puissances régionales s'affirment sur la scène internationale. La construction européenne s'approfondit : l'Union européenne (1993) initie l'union monétaire et s'élargit à des pays de l'ancienne Europe communiste. Cependant, elle échoue à se donner une constitution (2005).

Notions et mots-clés


Arme nucléaire*
Communauté économique européenne*
Guerre froide*
Non-alignement*
Puissance régionale*
Superpuissance*

Capacités

- **Identifier et nommer** les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne.

Repères *(en italique ceux vus au collège)*

- 1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan.
- 1947-1991 : *Guerre froide*.
- 1er octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine.

<p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Décolonisation*</i> <i>ONU*</i> <i>Propagande*</i></p>	<p>- Confronter les points de vue des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande. - Raconter à l'oral ou à l'écrit le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays. - Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités).</p>	<p>- 1950-1953 : Guerre de Corée. - 1955 : Conférence de Bandung. - 1957 : <i>Traité de Rome</i>. - 1962 : Crise des missiles de Cuba. - 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. - 1975 : Accords d'Helsinki. - 1989 : <i>Chute du mur de Berlin</i>. - 1991 : Première guerre du Golfe (« tempête du désert »). - 2001 : Attentats terroristes aux États-Unis.</p>
<p style="text-align: center;">  - Lien avec l'EMC : « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe » (classe de première). - Lien avec l'histoire : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » (classe de première). </p>		

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre.

Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une **démocratie libérale*** élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une **démocratie sociale*** qui prend la forme de l'**État-providence***. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du **Plan Marshall*** et s'engage dans la construction européenne.

- La IV^e République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, alors que l'Indochine est quant à elle le théâtre d'une guerre de décolonisation. C'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV^e République.

Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation.

- Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V^e République. La nouvelle **constitution***, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.

Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.

- Avec les « **Trente Glorieuses** »*, les Français entrent dans la **société de consommation***. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.

- La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation

professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aigüe pendant la crise de mai 1968.

Une République en évolution face aux défis de la mondialisation.

- La Ve République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).

- Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les Lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.

Notions et mots-clés

Constitution*
 Démocratie libérale*
 Démocratie sociale*
 État-providence*
 Plan Marshall*
 Société de consommation*
 « Trente Glorieuses »*

Capacités

- **Mener une analyse historique** à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, oeuvre d'art...).

- **Situer** une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer.

- **Questionner et analyser** un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).

- **Raconter** un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

Repères *(en italique ceux vus au collège)*

- 1944 : *Les femmes obtiennent le droit de vote (électrices et éligibles).*

- 1950 : Salaire minimum interprofessionnel garanti.

- 1958 : *Proclamation de la Ve République.*

- 1954-62 : *Guerre d'indépendance de l'Algérie.*

- 1962 : *Élection du président de la République au suffrage universel direct.*

- 1968 : Manifestations ouvrières et étudiantes de mai.

- 1974 : Garantie de ressources pour les chômeurs.

- 1974 : Droit de vote à 18 ans.

- 1975 : Réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel).

- 1975 : *Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.*

- 1982 : *premières lois de décentralisation.*


- 1982 : Lois Auroux sur le droit du travail.

- 1985 : Création du baccalauréat professionnel.

- 1992 : Ratification du traité de Maastricht.

- 2000 : Loi sur la parité aux élections.

- 2004 : Charte de l'environnement.

	<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec la géographie : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation » (classe de première). - Lien avec le français : « Vivre aujourd’hui : l’humanité, le monde, les sciences et la technique » (classe terminale). - Lien avec l’EMC : « Espace public, engagement et culture du débat démocratique » (classe terminale).
---	--

Thème complémentaire au programme d’histoire de terminale bac pro pour la Polynésie française

Thème 3 : La construction de l’autonomie polynésienne au sein de la République française depuis 1945		
<p><u>Après la Seconde guerre mondiale, les EFO sont dotés d’institutions représentatives et exécutives qui sont une première étape dans la construction de l’autonomie du territoire. Le parcours de Pouvanaa a Oopa marque cette période caractérisée par la volonté des Polynésiens de gérer davantage leurs propres affaires.</u></p> <p><u>L’installation du CEP dans les années 60 bouleverse la vie sociale et économique du territoire. La classe politique locale réclame une évolution statutaire qui leur donnerait davantage de pouvoirs et qui se concrétise avec les statuts d’autonomie de gestion en 1977 et d’autonomie interne en 1984.</u></p> <p><u>L’arrêt des essais nucléaires en 1996 marque une nouvelle étape dans les relations avec l’État, leurs conséquences économiques, sociales et sanitaires sont au cœur des débats.</u></p>		
Notions et mots-clés	Capacités	Repères
<ul style="list-style-type: none"> - <u>autonomie</u> - <u>statut</u> - <u>compétences</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Situer une réforme institutionnelle dans son contexte pour l’expliquer.</u> - <u>Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).</u> - <u>Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.</u> - <u>Définir le statut d’autonomie, ses institutions et ses symboles.</u> - <u>Relever et distinguer les compétences de l’Etat et de la Polynésie française.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> <u>1958 : Affaire Pouvanaa</u> <u>1962 : Annonce de l’installation du CEP en Polynésie française</u> <u>1977 : 1er statut d’autonomie</u> <u>1984 : autonomie interne</u> <u>1996 : fin des essais nucléaires en Polynésie française</u>

Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer


- À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les ressources* (ressources minérales, énergétiques, forestières, hydrauliques par exemple) s'amplifie et explique certains conflits d'usage*. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur disponibilité* en quantité et en qualité, et de leur accessibilité* à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des changements globaux*.

- De nouvelles formes d'habiter* sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de mobilités*, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir différemment l'aménagement des territoires* dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 objectifs de développement durable* (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux.

- De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...). L'Union européenne s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'État et les collectivités territoriales* déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'État s'engage dans une politique d'éducation au développement durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômes professionnels intègrent les enjeux du développement durable.

Au moins une étude de cas complète portera sur exemple pris sur le territoire polynésien, en lien avec les capacités du programme.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères (en italique ceux vus au collège)
<p>Accessibilité*</p> <p>Aménagement des territoires*</p> <p>Changements globaux*</p> <p>Collectivités territoriales*</p> <p>Disponibilité* Territoires*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation</p> <p>Aménagement*</p> <p>Conflit d'usage*</p> <p>Développement, objectifs de développement durable*</p>	<p>- Raconter l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève.</p> <p>- Analyser un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • - Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable). • - Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde. • - Deux États de continents différents

Habiter * Mobilités* Ressources*	déplacements urbains, plans de gestion des déchets. - Réaliser le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable. - Imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux défis sociétaux (liens avec l'EMC).	confrontés à l'insécurité alimentaire. • - Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève.
<div style="display: flex; align-items: center;">  <p> Lien avec l'EMC : « Espace public, engagement et culture du débat démocratique » (classe terminale). Lien avec le français : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » (classe terminale). Lien avec l'histoire : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 » (classe terminale). Lien avec la géographie : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation », « L'Afrique, un continent en recomposition » (classe de première) et « Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations » (classe de seconde). </p> </div>		


Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

- Les sociétés sont confrontées à des **risques*** divers et **systémiques*** : risques naturels et technologiques mais aussi sanitaires, économiques, géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le **risque climatique*** se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les **aléas*** naturels se combinant à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.

- Les **acteurs*** des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de **prévention***, d'éducation aux risques et de **gestion de crise***. Les hommes, les sociétés et les territoires font ainsi preuve de leur capacité d'**adaptation*** en faisant des choix d'**aménagement des territoires***.

- Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'**aléa***, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des Zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les **collectivités territoriales***. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière **systémique***. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques.

Au moins une étude de cas complète portera sur exemple pris sur le territoire polynésien, en lien avec les capacités du programme.

<p>Notions et mots-clés Adaptation* Aléa* Gestion de crise* Prévention* Risque* Risque climatique* Systémique*</p> <p>Notions déjà mobilisées dans le cycle de formation : Acteurs* <i>Aménagement des territoires*</i> <i>Collectivités territoriales*</i></p>	<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion. - Analyser le traitement médiatique d'un aléa ou d'un risque et dégager les limites de ce traitement. - Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire. - Construire à titre individuel ou collectif un argumentaire présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques. 	<p>Repères</p> <p>Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique. - Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.
<div style="display: flex; align-items: center;">  <p>- Lien avec l'EMC : « Espace public, engagement et culture du débat démocratique » (classe terminale). - Lien avec le français : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » (classe terminale). - Lien avec prévention-santé-environnement : « Les risques majeurs » (classe de première).</p> </div>		